

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

### **DECRET N° 100/ 133 DU 16 SEPTEMBRE 2022 PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE PERMANENT ET D'UN ASSISTANT DU MINISTRE AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT**

---

#### **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/126 du 23 avril 2012 portant Révision du Décret n°100/136 du 16 mai 2011 portant Missions, Organisation et Fonctionnement d'une Coordination d'un Cabinet Ministériel ;

Vu le Décret n°100/127 du 23 avril 2012 portant Révision du Décret n°100/137 du 16 mai 2011 portant Missions, Organisation et Fonctionnement d'un Secrétariat Permanent ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/ 053 du 01 septembre 2020 portant Missions et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

**DECRETE :**

**Article 1** : Est nommé Secrétaire Permanent :

**Monsieur Ferdinand BASHIKAKO.**

**Article 2** : Est nommé Assistant du Ministre :

**Monsieur Syldie MANIREREKANA.**

**Article 3** : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 4** : Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 16 septembre 2022

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

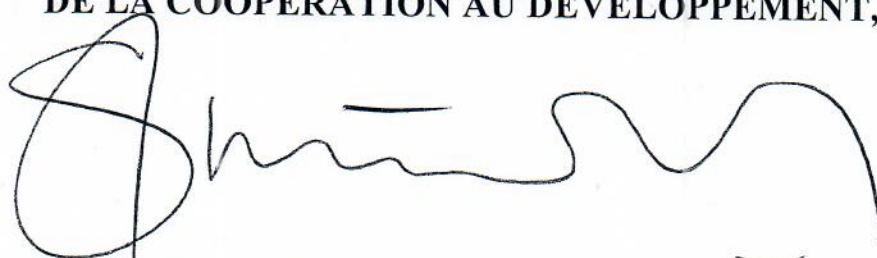
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA

Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET  
DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT,



Amb. Albert SHINGIRO.